LA PRESQU'ÎLE DE RHUYS AU XVIII° SIÈCLE

LA TERRE, LA MER ET LES HOMMES EN BASSE BRETAGNE
À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME
(1680-1790)

PAR

CATHERINE BERTHO-LECLERC

licenciée ès lettres

SOURCES

La correspondance des commissaires de la Marine de Vannes et Nantes conservée aux Archives de la Marine à Paris (série B³) a fourni des renseignements inédits et précis sur la vie maritime. Ces archives (série C⁴), comme celles de Lorient et, à la Bibliothèque nationale, le premier registre des classes (Lf⁰¹2) établi en 1671 offraient sur la population maritime de précieuses données statistiques. Ont été également consultées les Archives départementales du Morbihan (fonds des établissements religieux, juridictions locales, registres paroissiaux, minutes notariales et rôles d'imposition), celles d'Ille-et-Vilaine (série C) et les Archives nationales (Terrier de Bretagne et enquêtes révolutionnaires).

INTRODUCTION

LA PRESQU'ÎLE ET LES HOMMES

Géographiquement, dans un paysage côtier de champs ouverts où la douceur du climat permet de cultiver la vigne et d'exploiter des marais salants, la population se répartit en un semis dense d'habitat nettement hiérarchisé. Dans les grands traits de l'évolution démographique, on retrouve les données communes

aux côtes bretonnes : forte densité, balance démographique plus favorable que dans l'intérieur, croissance de la population au XVIII^e siècle, léger assombrissement de la situation à la veille de la Révolution. Aucune évolution ne vient en modifier la structure traditionnelle marquée surtout par de forts taux de mortalité et de natalité (respectivement 39,8 °/00 et 44 °/00 en 1790).

Comme, après 1740, les périodes de guerre semblent supplanter les crises agraires dans le déclenchement de « mauvaises années », il faut envisager l'hypothèse d'un accroissement de l'importance relative de l'activité maritime.

PREMIÈRE PARTIE

LA TERRE

CHAPITRE PREMIER

LE STATUT DE LA TERRE

Les terres de Rhuys relèvent toutes du roi, soit directement, soit à travers le fief de l'abbaye Saint-Gildas de Rhuys. Les nobles n'y sont pas seigneurs et, sauf le moindre poids des charges des tenues nobles, ils sont « vassaux » directs du roi tout comme les paysans. Dans les deux fiefs, la tenue à domaine congéable, prépondérante dans la région, a été remplacée par la tenue à héritage divisible à chaque succession. La stabilité du tenancier est assurée mais les rentes en nature sont très fortes (troisième ou quatrième gerbe). Les dîmes, très diverses, ne dépassent pas la dixième gerbe et les corvées, très lourdes pour les vassaux de l'abbaye, sont tombées en désuétude dans le domaine royal.

CHAPITRE II

LA GESTION DU DOMAINE ROYAL

Le poids des charges seigneuriales est aggravé à la fin du XVII^e siècle par la remise en ordre de la gestion des deux domaines. Le domaine royal, dont le terrier est réformé pour la dernière fois en 1680-1684, est engagé en 1711 à la

princesse de Conti. Ses revenus, provenant pour l'essentiel des grains, progressent plus vite que le prix du froment grâce aux défrichements. Les bénéfices en vont à la noblesse de cour et à ses fermiers, parisiens après 1742. Il ne reste que des miettes à la bourgeoisie locale qui polarise toute l'animosité.

CHAPITRE III

LA GESTION DE L'ABBAYE SAINT-GILDAS DE RHUYS

Surveillés par les moines qui, après 1680, travaillent à l'amélioration de leur domaine (assèchement de prés, construction de salines), les revenus de l'abbaye font une plus large place aux marais salants (triplement des baux) et aux prés (augmentation d'un tiers). Pour leur mise en valeur, les prés et certaines levées de grains sont affermés à de larges associations de paroissiens modestes et non à de gros fermiers, ce qui contribue sans doute à l'absence de conflits.

CHAPITRE IV

LES DÎMES

Un système d'associations de petits fermiers, de même nature, assure la levée des dîmes. Cependant, au cours du siècle, les laboureurs et les petits bourgeois de Sarzeau tendent à éliminer ces groupements.

CHAPITRE V

LA MÉTAIRIE

Bourgeois, et surtout nobles, possèdent de nombreuses métairies et s'assurent par là la clientèle de toute une population de « travailleurs et vassaux ». Les baux, par ailleurs conformes au modèle breton, sont nettement plus détaillés à la fin du XVIIIe siècle et stipulent, après un siècle de redevances fixes, le retour au partage des fruits (au tiers) pour le froment. Pour le reste, le propriétaire semble se contenter de la hausse du prix du froment, dont la culture s'étend, et on ne relève aucun mouvement de regroupement des métairies, pourtant très petites. Le groupe des métayers, quoique fortement charpenté par des alliances familiales, est donc incapable de dominer la société rurale.

CHAPITRE VI

L'ÉCONOMIE RURALE

Les larges champs ouverts aux parcelles paysannes « en lame de parquet » qui enserrent les métairies massives bordées de haies achèvent de faire disparaître au xviiie siècle les derniers bois et landes lors de défrichements de grande envergure (plus de cinq cents hectares). Seuls la culture spéculative du froment et l'élevage parviennent à nourrir la dense population. Le système des baux à cheptel, prépondérant vers 1680, a presque disparu en 1780 où chacun, ou presque, est propriétaire d'un très petit troupeau, ce qui provoque de nombreux conflits d'usage. L'effort trop tardif des gros propriétaires qui tentent à la fin du siècle des plantations de vignes systématiques n'altère en rien la stabilité essentielle des cadres de l'économie rurale.

CHAPITRE VII

LA COMMERCIALISATION : L'ÉCONOMIE D'ÉCHANGES

L'exportation régulière des grains du domaine royal suscite l'animosité de la population. Au contraire, l'abbaye, qui a, de longues années durant, détaillé et avancé son grain à ses vassaux, semble en bénéficier.

CHAPITRE VIII

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Alors que la micro-propriété est la règle, on note l'importance des propriétés de la noblesse, le poids économique des veuves et l'absence presque totale de laboureurs dans la partie maritime où les femmes cultivent la terre. Le mouvement des ventes foncières se fait en général au profit des plus riches. Pourtant les maîtres de navires semblent se désintéresser relativement de la terre pour se consacrer plus exclusivement à la mer. Au contraire les matelots, par leurs achats, pourraient contribuer à la hausse du prix de la terre qui passe entre 1719 et 1781 de l'indice 100 à 160 pour les labours, 100 à 151 pour les prés, la baisse des vignes de l'indice 100 à 77 s'expliquant par les mauvaises vendanges du milieu du siècle.

DEUXIÈME PARTIE

LA MER

CHAPITRE PREMIER

LES FONDEMENTS NATURELS

Faute d'une action influente de négociants pour imposer des aménagements, les criques d'échouage des rives du golfe restent telles qu'au Moyen Âge.

CHAPITRE II

LA POPULATION MARITIME

L'expansion des paroisses purement maritimes étant bloquée par le surpeuplement, la nette augmentation de la population maritime qui suit la crise du début du siècle est due à un recrutement dans les paroisses terriennes les plus proches. C'est une population qui reste très stable, sans doute en raison des possibilités de promotion sur place.

CHAPITRE III

LE POISSON

Toutes les possibilités du milieu naturel sont exploitées par les différents types de pêche mais trois traits leur sont communs :

- un important problème d'équilibre écologique et de survie des espèces;

- l'impuissance de l'Amirauté à faire observer les règlements;

— l'inexistence de structures commerciales : on reste dans le domaine du petit artisanat et de l'association libre.

CHAPITRE IV

LE CABOTAGE

Le cabotage subsiste dans ses structures médiévales : depuis le xve siècle au moins les criques de Rhuys, dépourvues de rôle commercial, se contentent de fournir des navires aux marchands de Vannes, dépendance qu'accentue la médiocrité des nombreux petits armateurs. Si l'armement à la part est la règle, beaucoup de chasse-marée sont si petits que leur maître a pu en acquérir l'entière propriété. Ces conditions, jointes aux aléas d'une navigation « à la cueillette », rendent illusoire toute accumulation de capital et jouent en faveur du maintien de cette structure « atomisée ».

CHAPITRE V

LES GABARES

Les gabares, typiques de Saint-Gildas de Rhuys, sont de lourds bateaux de charge spécialisés dans le transport des bois pour les arsenaux royaux. L'irrégularité de cette activité, due aux carences de l'administration royale, lui interdit toute expansion réelle.

CHAPITRE VI

PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

A la stabilité des structures correspond une hausse séculaire du nombre des bateaux, de leur tonnage et de leur prix, mais l'impact des guerres maritimes est lourd et annule régulièrement les effets de l'expansion.

TROISIÈME PARTIE

LA COMMUNAUTÉ DES HOMMES

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ : GRANDS TRAITS

Vue à travers les rôles de capitation, la société à Rhuys se caractérise par une égalité dans la médiocrité qui contraste avec les régions voisines. Parmi les « laboureurs à bœufs », que rejoignent, grâce sans doute à l'élevage, un nombre croissant de paysans, se dégage une élite de laboureurs aisés. Au contraire, la situation des journaliers dont les salaires, au moins officiels, prennent du retard sur la hausse des prix, semble se dégrader. Les maîtres de navire, enfin, ont une place intermédiaire entre les riches paysans et les petits bourgeois.

CHAPITRE II

LA SOCIÉTÉ : LES NOTABLES

Au sein des « nottables », selon leurs propres termes, s'étage une infinité de situations, mais la présence de multiples actes de constitution de rente ou de fermes distingue la fortune des plus modestes de celle des paysans riches. Les grandes fortunes restent fondées sur les revenus de la terre.

CHAPITRE III

CULTURES ET ÉDUCATION

La culture de la bourgeoisie, alphabétisée, francophone et sensible à la vie « politique » du royaume, s'oppose à celle du peuple bretonnant, pour qui la connaissance du monde rapportée par les marins ne peut se traduire en termes de pouvoirs. Pourtant le taux d'alphabétisation (21 % pour les hommes à la fin du xviiie siècle) est relativement fort pour le Morbihan.

CHAPITRE IV

SOLIDARITÉS ET COLLECTIVITÉ

C'est dans un cadre catholique, malgré quelques nouveautés, que jouent encore toutes les unanimités (charité chrétienne, confréries, cérémonies), mais elles n'empêchent pas, entre une noblesse nombreuse et résidente, une bourgeoisie active et un peuple turbulent, des heurts qui restent pour la plupart au niveau des conflits de personnes.

CHAPITRE V

CONFLITS, DÉLINQUANCE : LE RELIEF D'UNE SOCIÉTÉ

Au sein de la criminalité, les atteintes aux biens restent encore très minoritaires, opposent nettement pauvres et riches et sont très sévèrement réprimées par des juges locaux qui tentent apparemment de compenser par l'exemplarité des peines l'inexistence des forces de police.

QUATRIÈME PARTIE

LES POUVOIRS

CHAPITRE PREMIER

LES ANCIENS CADRES : LA SEIGNEURIE

Après la disparition du gouverneur, le domaine royal tend à devenir une cellule purement économique. Les moines au contraire ont vigoureusement restauré leurs droits seigneuriaux, mais, liés à leurs vassaux par de multiples relations de clientèle, ils réussissent à se les concilier contre un ennemi commun : l'abbé.

CHAPITRE II

LES JUSTICES

La justice de l'abbaye, anachronique, meurt lentement. La sénéchaussée de Rhuys, aisément accessible, la supplante, mais, malgré ses sept huissiers et trois notaires, elle n'est plus très active en 1790.

CHAPITRE III

LA COMMUNAUTÉ DE VILLE DE RHUYS

Groupant les trois paroisses rurales de la presqu'île, cas unique en Bretagne, la communauté de ville de Rhuys ressuscite lorsque, à la fin du XVIII^e siècle, ses revenus s'accroissent et que de fortes personnalités viennent l'animer. De plus en plus bourgeoise et citadine, elle assure à la bourgeoisie de robe un moyen d'expression et une représentation sociale.

CHAPITRE IV

LES NOUVEAUX CADRES INSTITUTIONNELS : RÉUSSITE ET ÉCHEC

Le subdélégué, choisi parmi les hommes de loi, est en butte à toutes les pressions et toutes les cabales. Sa puissance a l'étendue et les limites de celle de son milieu social. Ressentie comme vexatoire, l'administration des Devoirs de Bretagne qui surveille la vente du vin au détail suscite contre elle l'unanimité dans la fraude et la rébellion. De la mise en place au XVIII^e siècle d'un encadrement précis de la vie maritime, on a tiré des conclusions hâtives, pensant qu'elle avait été à l'origine de l'essor décisif de ce secteur. En fait, en dépit de leur valeur, les administrateurs disposaient de trop peu de moyens pour imposer à un pays réticent une organisation complexe.

CHAPITRE V

LES NÉCESSITÉS DE TOUJOURS

La menace permanente d'un débarquement ennemi était susceptible de souder la communauté, mais milices bourgeoises ou garde-côte étaient incapables d'y faire face. Comme pour les autres institutions, il fallait recourir pour encadrer le peuple à l'organisation paroissiale, seule cellule vivante à laquelle il participait activement.

ÉPILOGUE

Un changement brutal de la situation politique générale, dès l'été 1789, révèle la fragilité d'institutions mal enracinées : l'encadrement maritime et les douanes sont immédiatement bafoués. Au contraire, pour le peuple, la paroisse, et, pour la bourgeoisie « bleue » de Sarzeau, la communauté de ville, s'affirment. Enfin se fait jour lors de deux émeutes un violent sentiment d'hostilité à la levée des grains du domaine royal et à leur évasion de la presqu'île.

CONCLUSION

La presqu'île, mi-maritime mi-rurale, connaît dans les deux secteurs une expansion économique indéniable au xviiie siècle. Cet essor ne s'accompagne pourtant d'aucun bouleversement traumatisant et il vaut mieux chercher les origines de la Contre-Révolution dans l'étude des mentalités et la résurgence de vieux conflits.